RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CIC Est

CIC SOUFFELWEYERSHEIM
28 C ROUTE DE BRUMATH 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
BANQUE CIC EST CIC SOUFFELWEYERSHEIM 28 C ROUTE DE BRUMATH 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.
Monsieur Omar BELABBES Monsieur Yanis BOUKRIA, gérants de la société 2MO SERVICES , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe [redacted]
déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur Omar BELABBES habitant au [redacted]
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	Monsieur Yanis BOUKRIA habitant au 68 RUE DU GENERAL LECLERC 67450 MUNDOLSHEIM
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

[redacted]

JST06

Nicolas HENTZEN
Chargé d'affaires professionnels

Nicolas HENTZEN
Chargé d'affaires professionnels

[redacted]

CIC Est

CIC SOUFFELWEYERSHEIM
28 C ROUTE DE BRUMATH 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
BANQUE CIC EST CIC SOUFFELWEYERSHEIM 28 C ROUTE DE BRUMATH 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.
Monsieur Omar BELABBES Monsieur Yanis BOUKRIA, gérants de la société 2MO SERVICES , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe [redacted]
déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur Omar BELABBES habitant au [redacted]
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	Monsieur Yanis BOUKRIA habitant au [redacted]
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

[redacted]

Nicolas HENTZEN
Chargé d'affaires professionnels

Nicolas HENTZEN
Chargé d'affaires professionnels

[redacted]

JST06